



Synthèse finale du forum du gouvernement Fumer dans les lieux publics : pour ou contre ?

Rubrique : actualités - Date : lundi 9 octobre 2006

Synthèse finale du forum du gouvernement Fumer dans les lieux publics : pour ou contre ?

Ouvert le 30 mai 2006, le forum a reçu en trois mois près de 11 700 contributions, dont plus de 8 200 ont été publiées selon la charte des forums. Le nombre de sujets, environ 4 100, et surtout le nombre de réponses, près de 4 200, démontrent l'instauration d'un véritable débat entre les internautes.

Les contributeurs sont en très grande majorité pour l'interdiction de fumer dans les lieux publics. Toutefois, au fil du forum, les opposants à cette interdiction se sont progressivement mobilisés.

I/ Pour l'interdiction de fumer dans les lieux publics

L'interdiction est demandée par les non fumeurs, mais également par des fumeurs ou des anciens fumeurs.

Les principaux arguments avancés touchent le domaine de la santé : la protection de la santé publique, de manière préventive pour les non fumeurs ; la lutte contre le tabagisme passif ; la dangerosité du tabac et la référence au cancer ; la dépendance identique aux autres drogues ; la protection des personnes sensibles : femmes enceintes, personnes âgées, enfants, personnes sujettes à des allergies ou à des problèmes respiratoires ; la protection des personnels des restaurants et bars, qui subissent le tabac sur leurs lieux de travail ; les coûts supportés par la Sécurité sociale, dans le cadre des maladies liées au tabac.

Tout aussi importantes, les raisons avancées au sein du forum concernent en outre l'incivilité des fumeurs et la gêne occasionnée par le tabac : le plaisir gâché d'être dans un lieu public enfumé (en particulier pour les restaurants) ; l'odeur sur les vêtements ; les conséquences sur les voies respiratoires et les yeux ; le problème de la pollution des mégots non jetés dans les lieux prévus à cet effet.

Beaucoup d'internautes étayaient leurs arguments en prenant l'exemple de pays étrangers ayant déjà mis en place une législation. Les plus fréquemment cités sont l'Espagne, l'Irlande et l'Italie. Les expériences positives connues par ces pays incitent les Français à demander l'interdiction de fumer dans les lieux publics

L'instauration d'une nouvelle loi ou d'un décret permettra, selon eux, de consolider la législation, la loi Evin n'étant pas véritablement appliquée. Ceci à condition de faire respecter l'interdiction, notamment au moyen de sanctions ou d'amendes dissuasives.

D'ailleurs, les contributeurs sont majoritairement défavorables à l'instauration de dérogations, qui pourrait nuire à la bonne marche de la mesure et à l'application de la loi dans son ensemble. Le cas des discothèques et des casinos est particulièrement abordé.

Mettre en place une interdiction aurait, d'après les internautes, des conséquences positives sur le nombre de consommateurs puisqu'elle inciterait les fumeurs à baisser leur consommation et permettrait de prévenir la première cigarette. Certains évoquent même la mise en place d'une interdiction de la vente et de la consommation du tabac.

Plusieurs contributeurs ne comprennent pas pourquoi l'interdiction n'a pas déjà été décidée et mise en place alors que la majorité de la population y est favorable. Ils avancent des hypothèses sur ce retard de la France : le double rôle de l'Etat : protection de la santé publique d'un côté et perception des taxes sur le tabac. D'autre part, le rôle d'incitateur de l'Etat au tabagisme dans l'armée a de nombreuses fois été abordé. le lobby des industriels du tabac, dénoncés comme ayant une influence sur les décisions prises par l'Etat.

II/ Contre l'interdiction de fumer dans les lieux publics

Le principal argument énoncé est le principe de la liberté individuelle. Les fumeurs veulent préserver leur liberté de fumer.

Par ailleurs, les fumeurs expriment un certain malaise : l'impression d'être stigmatisés ; la peur d'une discrimination ; le fait qu'ils subissent déjà l'augmentation du prix du tabac ; une étape supplémentaire vers l'établissement d'un monde aseptisé.

Suscitant l'incompréhension des internautes, la possible instauration d'une interdiction est mise en parallèle avec d'autres sources autorisées de dangers : la pollution des gaz d'échappement et la consommation d'alcool.

Au niveau économique, la mesure pourrait entraîner des conséquences fâcheuses pour les professionnels (baisse de fréquentation dans les bars, tabac, restaurants).

La mise en place d'aménagements est privilégiée : laisser le choix aux professionnels de cibler leur clientèle (lieu totalement non fumeur ou fumeur) ; créer de véritables espaces séparés et/ou clos ; mettre en place des extracteurs de fumées efficaces ; effectuer une distinction selon les lieux publics : les bars tabac sont des cas à part, différence entre les lieux de travail, les services publics et les lieux de loisirs (exemple : discothèques), entre les lieux fermés et les lieux ouverts (interdire de fumer dans la rue est considéré comme excessif).

Les détracteurs de l'interdiction souhaitent d'abord que la loi Evin soit respectée avant de penser à la mise en Suvre d'une autre loi.

Le problème des nuisances (bruit pour le voisinage, pollution des mégots), si les fumeurs sont obligés de fumer à l'extérieur des lieux publics, est aussi avancé.

III/ Les demandes des internautes

Dans la perspective d'une interdiction de fumer dans les lieux publics, certains internautes demandent à l'Etat de prendre en charge ou de rembourser une partie des aides à l'arrêt du tabac et de mettre en place une véritable prévention, en particulier auprès des jeunes.

L'organisation d'un référendum sur le sujet est également évoquée.